

1949-50 construction de la route jusqu'au plateau

1950 inauguration du 1er télécabine des Ruinettes

1953 Pourquoi nouvelle vague ? Et bien, après de très longs siècles de vie pastorale, la conque de Verbier a littéralement explosé lorsque le ruban de la route s'est déroulé jusqu'au plateau.

1955 approbation du 1er plan d'aménagement de Verbier

1960 Grâce aux vaillants pionniers de la première heure, la vocation de la station s'affirma en même temps que la construction de la première installation de remontée mécanique.

1964 construction de l'approbation

1970 En effet, le double avènement de la route et du télésiège précipitèrent les événements dans ce coin paisible de la commune de Bagnes qui devait se révéler particulièrement comblé par le Créateur. A l'abri des vents, mitraillé par un soleil généreux, le plateau de Verbier devint en quelques années le terrain rêvé pour des vacances d'été ou d'hiver.

1967-68 Grâce à la clairvoyance de l'autorité communale qui a immédiatement mis en place un règlement sur les constructions avec plan de zones, le site a pu être préservé et le cachet "chalet" conservé.

Les caractéristiques principales de ce règlement

sont :

- la construction face à la pente
- le toit à deux pans recouvert d'ardoise ou d'éternite noire
- au minimum les 2/3 des façades en bois.

Actuellement un nouveau plan de zones qui prévoit une route de ceinture, la pénétration des pistes au coeur de la station ainsi que des zones vertes, est en voie d'homologation auprès du Conseil d'Etat du canton du Valais.

Voici quelques dates importantes de ces 25 dernières années :

- 1949-50 construction de la route jusqu'au plateau
- 1950 inauguration du 1er télécabine des Ruinettes
- 1953 construction de la ligne de chemin de fer Sembrancher-Le Châble
- 1955-57 mise en Service Savoleyres et téléphérique des Attelas
- 1958 achèvement du barrage de Mauvoisin
- 1959 approbation du 1er plan d'aménagement de Verbier
- 1960 création des aménagements sportifs - piscine chauffée
- 1961 construction du téléphérique du Mt-Gelé - 3023 m. -
- 1967 construction du centre équestre
- 1968 construction de l'approach-golf
- 1970 mise en service de la nouvelle gare postale routière
- 1971 inauguration de la gare de Médran / Télèvebier
- 1973 concours d'idées pour un centre polysportif
- 2.12.73 arrêtés conjoncturels - interdiction de construire -
- 1973-74 2ème plan d'aménagement de Verbier
(circulation - pistes - zones vertes)

→

1962-68 accroissement annuel de 800 lits
1967-70 " " de 1000 lits
1974 capacité totale : 17'500 lits - dont 1'600 en hôtels
(36 établissements hôteliers)

3'000 unités de logement : 490 chalets à 1 appartement
290 " à 2 appartements
90 " à 3 "
100 immeubles de 4 à 10 app.
70 " de plus de 10 app.

³²
~~20~~ installations de remontées mécaniques

environ 820'000 nuitées, dont

	été	hiver
Hôtels	26'349	108'013
chalets	290'000	400'000

La clientèle suisse représente environ le 30%.

Verbier est devenue internationale par son domaine skiable incomparable. C'est sur ses pentes que le médaillé olympique, Raymond Fellay, s'est exercé avant d'être couronné de la médaille d'argent derrière l'extraordinaire Sailer, à Cortina d'Ampezzo, en 1956.

Lors du premier championnat du monde des professionnels à Verbier en 1970, Bill Kid déclarait : "s'il existait une olympiade des stations de ski, Verbier gagnerait certainement une médaille".

La nouveauté 1974 a été le forfait 5 vallées, qui ouvre la possibilité pour nos hôtes de circuler librement sur 60 installations de Nendaz au Val Ferret, avec l'abonnement forfaitaire de Téléverbier.

L'un des soucis principaux des responsables de la station est la circulation. L'on dénombre à Nouvel-An plus de 3700 véhicules. Pour la diminuer, on a mis sur pied un service de transport public. Il semble avoir donné entière satisfaction à la clientèle et aux responsables.

Verbier étant une station de ski par excellence, les autres aménagements sportifs ont été quelque peu négligés. Aujourd'hui l'on pourrait même parler de déséquilibre. Des projets pour la construction d'un centre sportif sont actuellement à l'étude. Notre objectif, dans un premier stade, est de pouvoir mettre à disposition de nos hôtes, le plus tôt possible, une surface de glace garantie et une piscine couverte.

Heureusement, l'esprit d'initiative de l'ESS et de quelques commerçants entreprenants permet de procurer à notre clientèle d'autres loisirs comme le sauna-fitness, le golfomat ou le bowling.

Encore un mot sur la saison d'été. A l'énoncé du nombre de nuitées, l'on peut constater que Verbier est également bien occupée en été. Quelles sont les distractions offertes ? D'abord, de vastes réserves naturelles riches en faune et en flore, à quelques minutes des installations, un réseau de promenades riche et varié, une piscine chauffée, un centre équestre, un approach-golf de 18 trous, des mini-golfs, des courts de tennis, de la pétanque et tout un programme de manifestations culturelles, folkloriques et sportives.

LISTE DES RESPONSABLES DE VERBIER

L'accès à Verbier est aisé : route : à 15 km. de l'artère internationale du Gd-St-Bernard, rail : sur la ligne du Simplon et air : à deux petites heures de Genève-Cointrin.

Les distances : 69 km. de Montreux - 130 km. de Genève - 295 km. de Bâle - 270 km. de Milan - 595 km. de Munich.

Pour terminer, rappelons l'insolation de Verbier qui a choisi de sourire au soleil :

janvier 7.31 h. - février 8.22 h. - mars 9.16 h.
avril 10.13 h. - juillet 11.43 h. - août 10.41 h.

- COMMUNE DE VERBIER
- M. René GUYON président communal
 - M. Jean CASANOVA directeur municipal
 - M. Arthur BERTHOUD chef du service commercial

- ECOLE SUISSE DE VERBIER
- M. René GUYON directeur

- SOCIÉTÉ DES HOTELIERS
- M. Paul LOVI président
 - M. Herman GUYON vice-président

- Office du Tourisme
- R. Lovisa, directeur
 - M. Roland LOVEY vice-président

22.1.75

- AMÉNAGEMENTS SPORTIFS DE VERBIER
- M. Marc CHAILLER président

- ASSOCIATION DES AGENTS IMMOBILIERS (AGIVI)
- M. Jacques VITTEL président

- ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS (APCAV)
- M. Bernard COCHERIN président

LISTE DES RESPONSABLES DE VERBIER

COMMUNE DE BAGNES

- M. Willy FERREZ président
- Mme Denise GENOUD conseiller communal
- M. Armand MICHELLOD
- M. Gabriel MARET chef de la police municipale

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT

- M. Raymond FELLAY président
- M. Raoul LOVISA directeur de l'office du tourisme

TELEVERBIER SA

- Me Rodolphe TISSIERES président et administrateur délégué
- M. Jean CASANOVA directeur
- M. Adrien MOREND directeur commercial

ECOLE SUISSE DE SKI

- M. Ami GIROUD directeur

SOCIETE DES HOTELIERS

- M. Paul LOVISA président
- M. Hermann JULLIER vice-président

SOCIETE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- M. Maurice BAILLOD président
- M. Roland LOVEY vice-président

AMENAGEMENTS SPORTIFS DE VERBIER

- M. Marc OREILLER président

ASSOCIATION DES AGENTS IMMOBILIERS (AGIV)

- M. Jacques VITTEL président

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE CHALETS (APCAV)

- Me Bernard COUCHEPIN président